



LA FONDATION
CROISSANCE RESPONSABLE
INSTITUT DE FRANCE

COMMENT RELANCER L'ASCENSEUR SOCIAL



PRÉAMBULE

Prendre l'ascenseur social, c'est s'élever dans la société, occuper une meilleure position, obtenir un meilleur statut social que ses parents, avoir un métier garantissant un niveau vie supérieur et une plus grande considération.

Au cours des trente glorieuses, les nouvelles générations avaient massivement le sentiment de prendre l'ascenseur social : avec la croissance leurs conditions de vie, meilleures que celles des générations précédentes, s'amélioraient d'année en année.

Aujourd'hui l'ascenseur social fonctionne moins bien. Surtout pour les populations les plus défavorisées. Un sentiment d'immobilisme s'est installé, renforcé par une croissance faible, une stagnation des revenus et des emplois moins pérennes.

Les meilleurs postes semblent réservés à une élite qui s'auto reproduit. Tout semble joué très jeune pour ceux qui obtiennent les meilleurs diplômes. Pour les autres, les longues études ne débouchent pas toujours sur l'emploi rêvé par manque d'adéquation entre les formations et les besoins des employeurs. Le monde de l'école et celui de l'entreprise ne travaillent pas encore suffisamment ensemble.

Les concours, considérés historiquement comme les outils destinés à faire fonctionner la méritocratie, laissent sur le bord de la route ceux dont les parents avaient déjà échoué. Ils paraissent chaque année davantage réservés aux enfants d'enseignants et de cadres dirigeants.

Pour ceux qui possèdent des compétences mais pas ou peu de diplômes, il est difficile de progresser pendant la vie active : la formation continue profite massivement à ceux qui sont déjà les plus formés, les cadres, alors même que ceux sans ou avec peu de bagage initial pourraient avoir une seconde chance si ils étaient formés tout au long de leur vie professionnelle.

Il faut retrouver plus de fluidité, davantage de souplesse, pour offrir de nouvelles chances tout au long de la vie. Nous sommes convaincus que des solutions innovantes existent à condition de savoir casser les barrières entre l'école et l'entreprise, de favoriser les échanges entre les enseignants, les élèves et les professionnels. Il faut valoriser les formations qui débouchent sur de vrais métiers, ceux qui sont demandés par les employeurs. Il faut donner les moyens à ceux qui n'ont ni relations, ni diplômes, de créer leur activité, puisque trop souvent le monde du travail ne leur propose pas grand-chose. Il faut redonner de la formation à ceux qui en ont le plus besoin au moment où ils en ont besoin.

Le fil directeur de toutes ces idées est l'entreprise. Celle-ci est un révélateur des pratiques, des blocages et des inégalités face au besoin de mobilité sociale. Mais elle est aussi un lieu privilégié où l'on peut innover et débloquer les choses. L'entreprise est aussi l'un des lieux dans notre société bloquée où l'on peut donner sa chance à ceux qui le méritent, où une formation au-delà du diplôme initial est possible, où l'on peut reconnaître l'effort et le récompenser.

L'ascenseur social peut redémarrer grâce et avec l'entreprise...

Sylvain Forestier, Président du groupe de travail

Christian Poyau, Président de la Fondation

LA COMMISSION SUR *L'ASCENSEUR SOCIAL*

LE GROUPE DE TRAVAIL

- Président
Sylvain Forestier
- Rapporteur
Béatrice Taupin
- Participants du Conseil Scientifique
Maria Nowak (Adie)
Guillaume Poitrinal (Unibail Rodamco) représenté par **Aline Sylla Walbaum**
Jean Marc Vittori (Les Echos)
Julie Coudry (La Manu)
Alain Dinin (Nexity) représenté par **Christine Demesse**
Catherine Ferrant (Total)
Pierre Bontemps (Coriolis)
- Participants associés
Marc Bernardin (Accordia et A compétences égales)
Charles Van Haecke (Les espoirs du management)
Françis Kramarz (économiste)

LES ÉCOLES PARTENAIRES

- Les objectifs sont de provoquer l'échange avec les élèves des écoles que la Fondation a associés à ses travaux
- Ces élèves ont préparé depuis le début de l'année des propositions sur leur idée pour faciliter l'ascenseur social
- Parmi ces écoles :
 - le lycée **Guillaume Apollinaire de Thiais** (BTS)
 - le lycée **Saint Benoist de l'Europe à Bagnolet** (1er Stg)
 - le lycée **de Juilly** (1er Es)
 - le lycée **Turgot** (1er, terminales et bac pro)
 - Les lycées **de Bondy et de Noisy le Sec.**

AUDITIONS

- 22 juin 2010
Michel Yahiel (vice président de l'ANDRH), **Hervé Garnier** (CFDT en charge des jeunes), **Francis Kramarz** (économiste)
- 6 juillet 2010
Jean Robert Pitte (délégué interministériel à l'orientation)
- 7 septembre 2010
Denis Kessler (Scor)
- 14 septembre 2010
Maria Nowak (Adie)
- 7 octobre 2010
J-Ch Le Duigou (CGT)
- 12 octobre 2010
Karima Silvent-Madi (Korian) et **Frank Mouglin** (Vinci)
- 19 octobre 2010
Aziz Senni (ATA)
- 16 novembre 2010
Julien Damon (professeur associé à Sciences Po)
- 25 novembre 2010
Jean Pierre Boisivon (conseiller à l'Institut de l'Entreprise), **Carole Diamant** (professeur de philosophie), **Catherine Ferrant** (déléguée générale de la Fondation Total)
- 2 décembre 2010
Julie Coudry (La Manu)
- 8 février 2011
Laurence Six (Lycée Saint Benoist de l'Europe de Bagnolet)
- 28 février 2011
Hubert Mongon (Mc Donald's)

5 PROPOSITIONS POUR RELANCER *L'ASCENSEUR SOCIAL*

- **Accroître la mixité Ecole/Entreprise en développant les stages d'enseignants et de conseillers d'orientation en entreprise et la venue d'entrepreneurs à l'école : la Fondation s'engage**
- **Faire du contrat d'apprentissage un contrat de formation et non plus un contrat de travail**
- **Donner à chacun un crédit pour s'inventer une vie professionnelle : des crédits formation inversement proportionnels à la formation initiale**
- **Déverrouiller encore la création d'entreprise par un mécanisme de micro-capital, et développer les parrainages**
- **Exonérer de leur contribution au 1% logement les entreprises qui aident directement leurs apprentis et jeunes en alternance ou en CDD à se loger. Intégrer le permis de conduire dans la formation professionnelle**

ÉCOLES/UNIVERSITÉS/ENTREPRISES : TRAVAILLONS MIEUX ENSEMBLE ET LEVONS LES BARRIÈRES

Constat

Un élève sur six sort encore de l'école sans le moindre diplôme et ce taux ne baisse plus depuis le milieu des années 90. Nous constatons aussi une inadaptation de l'orientation des jeunes et des formations aux besoins. C'est un échec collectif. Enseignants et chefs d'entreprise doivent se donner la main pour combattre ce fléau - trois ans après leur sortie du système éducatif, moins d'un non diplômé sur deux travaille (49%, Cereq).

236 stages sur votre C.V. !
Ça vous fait une solide
expérience pour décrocher
un stage !



Comment ?

Mieux informer,
mieux orienter,
mieux former et
donner envie par
l'exemple concret.

Propositions

- **Développer les stages d'enseignants** et conseillers d'orientation en entreprise, dans leur cursus de formation, puis au cours de leur carrière.
- **Parallèlement, les chefs d'entreprise sont prêts se mobiliser** pour l'école, aux côtés des enseignants et conseillers d'orientation en venant dans les écoles parler concrètement de leur métier/parcours et faire partager leur passion, ou en accueillant les collégiens dans leurs entreprises. Toutes les études soulignent que les collégiens, lycéens et étudiants sont en demande de clarifications concrètes sur l'insertion professionnelle et les secteurs. Il faut multiplier les initiatives existantes.
- **Diversifier le recrutement des conseillers d'orientation** (pour en finir avec le monopole des Copsy) et expérimenter l'utilisation d'une partie des fonds de la formation professionnelle à envoyer des salariés (volontaires) au collège et au lycée : des ingénieurs par exemple pour expliquer en filière techno comment on conçoit un avion, un ordinateur ou un Iphone, ou certains cadres à expliquer leur métier, leur parcours ou comment se comporter en entreprise. Multiplions les initiatives qui existent pour prévenir le décrochage et les erreurs d'orientation.
- **Préparer l'insertion dans l'emploi** pendant les études.

Qui connaît le CERPET ?

Il existe pourtant depuis 55 ans ! Et s'il a changé plusieurs fois de nom, il a toujours gardé ses initiales et sa vocation : rapprocher le monde économique et les professeurs de l'enseignement technique et professionnel en permettant aux volontaires d'aller faire des stages en entreprise. Aujourd'hui, le Centre d'études et de ressources pour les professeurs de l'enseignement technique est directement rattaché à l'Inspection générale de l'Éducation nationale chargée de veiller au bon fonctionnement de cette interface Education nationale/entreprise.

Chaque année, quelque 200 entreprises partenaires accueillent 1500 professeurs pour des stages d'une semaine en entreprise pendant leurs vacances et une dizaine d'enseignants pour des stages longs d'une année scolaire avec un objectif de résultat à la fois pour l'entreprise et pour l'Éducation nationale : l'espace enseignant du site de PSA a ainsi été mis au point par trois professeurs pendant leur stage dans le groupe automobile.

Depuis 2005, le CERPET ouvre ses stages aux professeurs de collège responsables de l'option « parcours des métiers » offerte aux élèves de 3^{ème}.

www.cerpet.education.gouv.fr

| STAGES D'ENSEIGNANTS

Club Ecole/entreprise Nord Pas de Calais

Particulièrement dynamique, le club écoles entreprises du Nord Pas de Calais a commencé il y a quatre ans à proposer aux enseignants volontaires des stages « connaissance de l'entreprise » : une journée de formation théorique pour mieux comprendre comment naissent, se développent et parfois disparaissent les entreprises, deux jours d'immersion dans une entreprise, et un jour de partage d'expériences et de réflexion sur la meilleure façon d'exploiter cette formation avec les jeunes en classe.

L'expérience menée en partenariat avec l'Éducation nationale gagne chaque année du terrain : 250 enseignants ont été accueillis dans 200 entreprises cette année. Ils n'étaient que 25 il y a quatre ans...

www.club-ecole-entreprise-nordpasdecalais.fr

Faciliter l'orientation et prévenir le décrochage : bonnes pratiques

Verizon : depuis trois ans, le DRH Marc Gosselin et quelques uns des salariés de l'entreprise de telecom travaillent chaque année avec deux classes de 3^{ème} du 19^{ème} à Paris et une dizaine d'étudiants de Telecom Sud Paris. « On va d'abord voir les collégiens dans leur classe pour leur expliquer ce qu'est une entreprise et répondre à toutes leurs questions. Puis on les invite à passer un an avec nous. Chaque élève va une journée dans la grande école d'Evry, coaché par un étudiant : on leur montre les ateliers, le BDE, la radio de l'école, le 4 L Trophy, on leur explique le système des bourses, un prof leur fait un amphi... Et ils passent ensuite une journée dans l'entreprise : ce jour là, Verizon ferme et s'organise par métiers, chaque groupe de 5 élèves est piloté par un étudiant de Telecom Sud autour des différents métiers et a 20 minutes pour poser toutes ses questions. On finit par un amphi avec deux ou trois managers de Verizon. L'important, c'est de leur donner des idées de métiers et leur donner envie ».

100 000 entrepreneurs : depuis sa création en 2007 par Philippe Hayat, l'association a sensibilisé 30 000 jeunes collégiens, lycéens ou étudiants à l'envie d'entreprendre et au monde professionnel grâce à son réseau de 3000 entrepreneurs bénévoles. www.100000entrepreneurs.com

college@work d'Alcatel Lucent, en partenariat avec le rectorat de Versailles et la Chambre de commerce : une semaine de classe en entreprise pour faire découvrir à 25 collégiens ses 15 métiers.

Campus-Channel : une plateforme de rencontre en direct entre écoles/ universités et futurs étudiants, avec des rendez-vous vidéo réguliers et interactifs pour permettre aux internautes d'échanger et poser leurs questions aux 50 responsables des écoles/universités participantes.

www.campus-channel.com

Univ'd'hiver : une initiative de l'université et de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise pour prévenir le décrochage en 1^{ère} année d'université et inciter les jeunes du territoire à s'orienter vers l'enseignement supérieur. Pendant 4 jours, 110 lycéens de seconde ont pu s'immerger dans l'université, via des visites de laboratoires, ateliers et échanges avec les enseignants chercheurs et intervenants extérieurs présents pour aider les jeunes à formuler leur projet d'après lycée.

Soutenons la Manu

Mieux vaut prévenir que guérir ! Ne pas attendre d'être diplômé pour se préoccuper de son insertion, mais anticiper et être acteur de son avenir professionnel pendant le cursus universitaire : voilà ce que propose la Manu aux étudiants d'universités. Et ça marche !

Fondée par Julie Coudry en 2008, la Manu a désormais cinq antennes à Bordeaux, Lyon, Paris, Evry et Clermont Ferrand. « Nous avons dépassé les 700 ambassadeurs et touché 300 000 étudiants qui, par delà leur diplôme, se reconnaissent dans l'état d'esprit entrepreneurial de la Manu », explique Julie Coudry.

Par exemple en participant au Manumarketing des diplômés, un concours qui permet aux étudiants d'un même diplôme de s'organiser en équipe : à eux de créer un outil marketing original pour « valoriser les compétences de leur formation et défendre leur diplôme », vote des étudiants et des entreprises à la clé. Plus classique, la Manu organise des rencontres étudiants/entreprises comme il en existe dans les grandes écoles, et favorise le lien étudiants d'universités/entreprises via son magazine.

Et si les PME allaient chasser dans le vivier de la Manu les étudiants entrepreneurs dont elles ont besoin ?

www.la-manu.fr

L'ASCENSEUR VIA LA PROFESSIONNALISATION ET L'APPRENTISSAGE

Constat

On peut réussir autrement qu'en suivant un parcours académique. L'apprentissage peut être une voie royale. Il est encore souvent vécu par les enseignants, les parents et leurs enfants comme une voie de garage. Mais le frein n'est pas seulement culturel. L'apprentissage bute aussi sur la faible mobilisation des entreprises à prendre toute leur part dans la formation.



Propositions

- Faire du contrat d'apprentissage un **contrat de formation** et non plus un contrat de travail. En France, pour les entreprises, l'alternance est d'abord un vivier d'embauches. L'entreprise ou le service qui n'a pas de perspectives de recrutement ne prend pas de jeunes en alternance. Il faut casser ce réflexe et dissocier formation et embauche. Prendre un jeune en alternance, c'est s'engager à le former, voire à le coacher, pas à le recruter. Et si on veut mobiliser le management sur l'alternance et lever les barrières psychologiques, il faut que les directions générales s'impliquent en faisant de la formation un enjeu dans l'évaluation du management.
- Diversifier les parcours d'excellence**. Commencer par un CAP peut aussi déboucher sur une filière d'excellence, en poursuivant et complétant par une autre formation, Bac Pro puis BTS ou grande école.

Métier	% d'apprentis-jeunes de moins de 30 ans
Agent d'entretien	3
Aide à domicile, aide ménagère	0
Aide soignant(e)	2
Assistant(e) maternel(le)	1
Cadre administratif	0
Cadre du BTP	0
Cadre commercial, technico-commercial	1
Cadre des transports	0
Conducteur(trice) d'engin BTP	4
Conducteur(trice) de véhicule(s)	1
Employé(e) administratif	5
Employé(e) de maison	0
Enseignant(e)	0
Formateur (trice)	0
Informaticien (ne)	4
Infirmier(e), manipulateur, sage-femme	0
Professionnel de la communication	3
Technicien des services administratifs	5

Source: travaux CAS - DARES et données INSEE

■ Les apprentis ne vont pas dans les métiers qui recruteront le plus d'ici 2015.

Vaucanson, la grande école des Bac Pro

Permettre aux meilleurs élèves de Bac Pro de poursuivre une filière d'excellence et devenir ingénieur ou manager, en capitalisant sur leur originalité et leur savoir-faire métier : c'est le défi relevé par le Conservatoire national des Arts et métiers (CNAM) en ouvrant à la rentrée 2010 l'Ecole Vaucanson, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur. « On ne demande surtout pas aux élèves d'oublier leur métier, explique Vincent Merle, professeur du Cnam, on garde la double culture, celle du métier et celle de l'école ». Sélectionnés sur dossier et entretien, les élèves sont tous en contrat d'apprentissage avec des entreprises partenaires (selon une alternance longue entre séquences académiques et professionnelles), et la formation payée par la taxe d'apprentissage et des aides de la région.

A l'école, le travail par projets est la règle et le cursus se déroule en deux temps : une licence générale en 3 ans axée sur la consolidation des bases métier, l'acquisition d'une culture générale et l'ouverture au monde, puis un master en 2 ans de spécialisation en gestion/management ou ingénierie industrielle. Les candidats sont séduits et affluent, mais le pari ne sera gagné que si les entreprises sont au rendez-vous pour accueillir pendant leur formation ces futurs ingénieurs ou managers de profil moins classique.

www.vaucanson.fr

L'ASCENSEUR DANS L'ENTREPRISE : TOUT N'EST PAS JOUÉ À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Constat

On peut progresser dans l'entreprise via la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Mais bien que le diagnostic ait été maintes fois fait, la formation continue bénéficie encore en priorité à ceux qui ont déjà le meilleur bagage de départ : les cadres et les plus diplômés. Faisons l'inverse.

Désolé mais nous ne formons
que les surdiplômés...



Proposition

- Donnons des **crédits formation inversement proportionnels à la formation initiale** et mobilisons le management pour convaincre les salariés qui ont gardé un mauvais souvenir de l'école et hésitent à reprendre une formation.

Bonnes pratiques

➤ Hubert Mongon (DRH McDonald's) : « Dès l'origine, McDonald's a acté que le recrutement serait local et s'effectuerait sur les qualités propres des candidats, pas leurs diplômes. Ce qui est important pour nous, c'est de détecter les qualités indispensables dans nos métiers : le service, le sens de la relation, le travail en équipe, l'endurance, la mémoire, le respect des règles, la réactivité... Notre objectif est de faire en sorte que le plus grand nombre puisse prendre des responsabilités de plus en plus grandes : 80% des managers et 84% des directeurs de restaurants sont d'anciens équipiers, le métier de base chez McDo, 12 des 40 personnes de la DRH ont commencé comme équipiers ». Des parcours de formation et de Validation des acquis de l'expérience (VAE) auxquels l'Enseigne consacre 4,5% de sa masse salariale.

➤ Karima Silvent-Madi (DRH Korian) : « Dans des secteurs comme les nôtres, le sanitaire et le médico social, oui l'ascenseur social fonctionne pourvu que l'on s'accroche : les managers sont souvent issus du rang, et dans la moitié des cas, d'ex-infirmières ou ex-responsables administratifs. Ainsi D..., 35 ans, entré il y a douze ans comme agent d'accueil, sans bac, dirige depuis un an l'un des plus gros établissements dédié à la prise en charge des personnes âgées . Ou S... aujourd'hui directrice d'une grosse clinique, entrée comme lingère chez Korian avant de devenir aide soignante par la VAE, puis de passer son diplôme d'infirmière et de devenir cadre de santé. »

➤ Frank Mougín (DRH Vinci) : « Nous croyons à la professionnalisation et nous y consacrons des moyens importants (4% de la masse salariale). L'apprentissage tout au long de la vie, c'est la mise en œuvre d'un cursus de qualification aux métiers qui permette de progresser. En France, le diplôme initial est le sesame, mais il faut pousser la VAE qui est un bon moyen de redéfinir les rôles dans un travail d'ensemble avec l'Education nationale. »

Retrouvez l'intégralité de leurs auditions sur le site de la Fondation

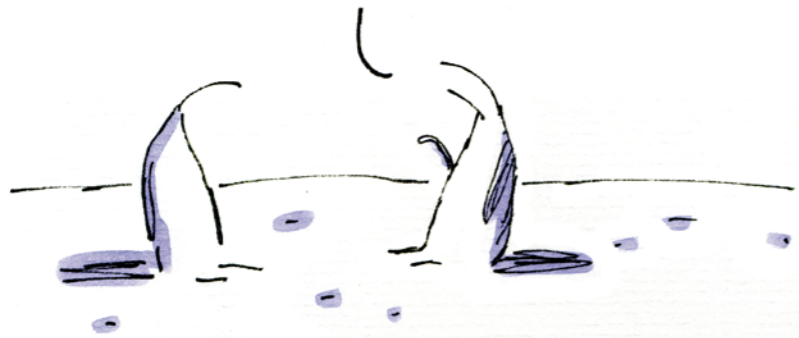
www.croissance-responsable.fr

LA CRÉATION D'ENTREPRISE, LEVIER D'ASCENSEUR SOCIAL

Constat

L'un des moyens de prendre l'ascenseur, c'est de créer son propre emploi en lançant son activité ou son entreprise. La réforme de l'autoentrepreneur a permis de simplifier. Il faut aller plus loin.

Moi qui ai dû reprendre la
boîte de mon père, je vous
le dis : quelle chance vous
avez de partir de rien !



Propositions

- Déverrouiller la création d'entreprise et développer les parrainages.
- Niveau financier : faciliter l'investissement des particuliers dans les très petites entreprises par un mécanisme de micro-capital en y associant coaching/parrainage. il s'agit de compléter le micro-crédit par un apport en fonds propres. Les versements des particuliers seraient collectés par des intermédiaires spécialisés dans les fonds ISF et mis à disposition des acteurs du micro-crédit. Ces derniers les utiliseraient en accordant des concours aux porteurs de projet, pour partie en micro-crédit, pour partie par abondement en capital non remboursable (les déductions fiscales permettant aux particuliers d'y trouver un intérêt patrimonial).
- Niveau diplômes : sortir de la logique des quotas et numerus clausus. En particulier pour les jeunes en rupture scolaire ou peu qualifiés . Pourquoi exiger un diplôme de paysagiste pour créer une activité d'entretien de jardin, ou le même diplôme de carrossier automobile pour un réparateur de vélo, comme l'exige le décret de la loi Raffarin de juillet 1996 ?
- Ouvrir plus largement l'accès à la formation aux chômeurs créateurs d'entreprises.

Bonnes adresses

- APCE : Un détour par l'agence pour la création d'entreprise s'impose à tout futur entrepreneur ! www.apce.com
- Adie : Pionnière du micro crédit, l'Association pour le droit à l'initiative économique, a, depuis sa création il y a 21 ans, distribué 90 000 prêts à des créateurs n'ayant pas accès aux banques, qui ont permis la création de 70 000 micro entreprises. Nouvelle étape en 2007, avec le lancement de Créajeunes, un parcours de formation et d'accompagnement pour aider les 18/32 ans des quartiers sensibles à formaliser leur projet de micro entreprises – en partenariat avec Pôle Emploi, l'APCE et la fondation Total. www.adie.org
- France Active : réseau associatif créé il y a vingt ans pour aider les personnes en difficulté à créer leur propre entreprise, il a favorisé la création de 5 890 entreprises l'an dernier en apportant son label aux porteurs de projet, un atout pour convaincre les banques de pratiquer des taux d'intérêt « raisonnables ». www.franceactive.org
- France Initiative : premier réseau associatif de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprise, il distribue des prêts d'honneur sans intérêt (8 000 euros en moyenne) facilitant un financement bancaire complémentaire. Il a accompagné et financé quelque 17 000 entrepreneurs l'an dernier. www.france-initiative.fr
- Les boutiques de gestion (BGE) : un réseau de 430 implantations locales qui a depuis 30 ans, accompagné 160 000 créateurs, et qui co-organise le concours « Talents » de la création d'entreprise. www.boutiques-de-gestion.com

FAVORISER LA MOBILITÉ : LOGEMENT, TRANSPORT

Constat

Le 1% logement a été créé pour permettre aux entreprises de loger leurs salariés. Or elles ont perdu la main sur les sommes considérables qu'elles consacrent à l'effort public du logement, 14 milliards au total, soit 40% de l'effort public. A elle seule, la contribution dite 1% logement (payée par les entreprises de plus de 20 salariés) atteint 3,8 milliards. Quant au permis de conduire, il est souvent un passeport pour l'emploi.



Propositions

- A titre expérimental, exonérer de leur contribution au **1% logement** les entreprises qui aident directement leurs apprentis, jeunes en alternance ou en CDD, ou défiscaliser leur effort (la loi 25 mars 2009 autorise les expérimentations).
- Imposer des **réserves de logements** jeunes dans les HLM.
- Permis de conduire : **intégrer le permis de conduire** dans les formations professionnelles et en diminuer le coût en encourageant les autos écoles sociales.

La Fondation Total et les 10 000 permis pour réussir

Deux fils conducteurs pour la Fondation Total : « la promotion de l'emploi et la lutte contre les inégalités. Et une exigence, l'évaluation », explique sa déléguée générale Catherine Ferrant.

D'où le choix de travailler avec les associations de terrain sur des appels à projet dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse mis en place par Martin Hirsch.

La Fondation qui s'est engagée sur 50 millions d'euros sur cinq ans, en consacre 7 au financement de l'opération 10 000 permis de conduire : un viatique souvent indispensable aux jeunes.

Sans permis, difficile d'accéder à l'emploi, mais sans emploi, impossible de financer l'apprentissage de la conduite ! Près de 60 projets sont en cours dans toute la France, en partenariat public-privé avec des autos écoles, conseils régionaux ou missions locales, et toujours un effort résiduel demandé aux jeunes (entre 100 et 300 euros).

Parmi les autres actions en cours : le coup de pouce Clé avec l'Apfee (association pour favoriser l'égalité des chances à l'école) pour 3500 élèves du primaire à qui est proposé un soutien scolaire toute l'année sous forme de jeu, les internats d'excellence pour les jeunes en difficulté scolaire du fait de leur environnement ou encore la « mallette des parents » pour faciliter le dialogue parents/école.

www.fondation.total.com

La bourse au permis de conduire de Carcassonne

« Echange 60 heures de bénévolat dans une association contre le permis de conduire » ! Depuis le lancement de la bourse au permis, en 2007, la ville de Carcassonne a financé jusqu'à 80% du permis de conduire d'une centaine de jeunes en difficultés financières, séduits par le « marché » proposé. Restaus du cœur, Emmaüs, Secours catholique ou Secours populaire, centres sociaux... c'est au jeune de trouver sa structure d'accueil et de présenter son projet.

Après audition, si son projet est retenu, le jeune a six mois pour faire ses 60 heures et passer son code. La Ville finance ensuite 20 heures de conduite. « C'est souvent insuffisant », reconnaît la responsable du service Jeunesse, qui voudrait passer à 25 heures. Mais c'est quand même un joli coup de pouce pour ces jeunes, souvent adressés par une mission locale, et pour qui le permis est un passeport pour le premier emploi. Malgré tout, tous ne vont pas au bout de leur démarche : chaque année, deux ou trois abandonnent en route, faute de motivation pour se lever le matin ...

www.carcassonne.org

ILS ONT DIT...

Michel Camdessus (ancien directeur général du FMI) : « Le travail est un élément essentiel de la promotion des hommes . Pas d'ascenseur s'il n'y a pas de cohésion. » (audition sur la mondialisation, janvier 2011)

Luc Chatel (ministre de l'Education nationale) : « Un prof doit savoir détecter les hauts potentiels mais aussi les futurs décrocheurs. » (journée Jeunes/Entreprises, 9 mars 2011)

Alain Olive (Unsa) : « L'enseignant reproduit le monde qu'il connaît. Il faut le sortir de l'école. » (colloque de la fondation 9 décembre 2010).

Laurence Parisot (Medef) : « Il faut faire en sorte que chacun puisse se prendre en main. C'est d'autant plus facile que quelqu'un vous donne la main. » (journée Jeunes Entreprise, 9 mars 2011)

Maria Nowak : « On peut être chômeur ET créateur d'entreprise... A l'Adie, notre mission essentielle est d'aider à prendre l'ascenseur ceux qui partent du sous sol. » (audition, septembre 2010)

Geoffroy Roux de Bézieux (membre de la fondation et président de Virgin mobile) : « Le capitalisme, souvent décrit comme une machine à fabriquer des inégalités, doit être une machine à créer de la mobilité et donc de l'équité ... Je crois que le capitalisme entreprenant est la variante la plus à même de remettre l'ascenseur social en marche. » (in « Pour sortir de la crise, le capitalisme »)

Denis Kessler (président de Scor) : « Le patronat a baissé les bras en délaissant les universités. Combien d'entrepreneurs sont présents dans leurs conseils ? Il doit se réinvestir dans l'université et l'école. » (audition, septembre 2010)

Aziz Senni (ATA) : « Il y a un vrai problème de l'orientation et de la qualité de l'instruction. Les profs ne sont pas formés pour l'environnement dans lequel ils vont exercer. » (audition, octobre 2010)

Jean Christophe le Duigou (CGT) : « L'ascenseur social est un concept qui ne correspond pas ou plus à l'attente des jeunes. Ce qu'ils attendent, c'est un emploi et un salaire, mais aussi un besoin d'accomplissement à la fois personnel et professionnel. » (audition, octobre 2010)



LISTE DES MEMBRES DE LA FONDATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

► COLLÈGE DE L'INSTITUT

- **Gabriel de Broglie**, chancelier de l'Institut de France
- **Michel Albert**, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques
- **Marcel Boiteux**, membre de l'Institut

► COLLÈGE DES FONDATEURS

- **Christian Poyau**, entrepreneur (Micropole, président de la Fondation)
- **Denis Payre**, entrepreneur (Kiala)
- **Christian Nouel**, avocat (Sarrau, Thomas, Couderc)

LE COMITÉ EXÉCUTIF

- **Frédéric Bedin**, président de l'Association CroissancePlus
- **Eric Boustouller**, du Collège des grandes entreprises
- **François Enaud**, du Collège des grandes entreprises
- **Benoît Habert**, du Collège des entrepreneurs
- **Fabrice Henry**, du comité directeur de l'association CroissancePlus
- **Sylvain Forestier**, du Collège des entrepreneurs
- **Arnaud Mourot**, du collège de la société civile
- **Christian Nouel**, secrétaire général de la Fondation Croissance Responsable
- **Denis Payre**, du Collège des entrepreneurs
- **Christian Poyau**, du Collège des entrepreneurs
- **Philippe Reclus**, délégué général de la Fondation Croissance Responsable
- **Jean François Royer**, trésorier de la Fondation Croissance Responsable
- **Mathieu Vedrenne**, du Collège des grandes entreprises

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

► COLLÈGE DES ENTREPRENEURS

- **Frédéric Bedin** (Le Public Système)
- **Pierre Bontemps** (Coriolis)
- **Eric Delannoy** (Weave)
- **Sylvain Forestier** (La Maison Bleue)
- **Benoît Habert** (Groupe Dassault)
- **Denis Payre** (Kiala)
- **Christian Poyau** (Micropole)
- **Geoffroy Roux de Bézieux** (Virgin Mobile)
- **Michel Serres** (Membre de l'Académie française)
- **Bruno Vanryb** (Avanquest)
- **Laurent Vronski** (Ervor)

► COLLÈGE DES GRANDES ENTREPRISES

- **Eric Boustouller** (Microsoft France)
- **Guillaume Charlin** (BCG)
- **Alain Dinin** (Nexity)
- **François Enaud** (Steria)
- **Jacky Lintignat** (KMPG)
- **Alain Mérieux** (BioMérieux)
- **Vincent Montagne** (Medias Participation)
- **Frédéric Oudéa** (Société Générale)
- **Guillaume Poitrinal** (Unibail Rodamco)

► COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- **Julie Coudry** (La Manu)
- **Jean Kaspar** (ancien secrétaire général de la CFDT)
- **Dominique Meyer** (membre de l'Institut)
- **Arnaud Mourot** (Ashoka)
- **Maria Nowak** (Adie)
- **Jean-Robert Pitte** (membre de l'Institut)
- **Jennifer L. Schenker** (journaliste)
- **Michel Serres** (Académie française)
- **Nicolas Véron** (Institut Bruegel)
- **Jean Marc Vittori** (journaliste)
- **Theodore Zeldin** (historien)

Parmi les entreprises qui soutiennent la fondation :
ALLEN & OVERY, BCG, BIOMERIEUX, KPMG, MEDIA PARTICIPATIONS,
MICROSOFT FRANCE, NEXITY, SOCIETE GENERALE, STERIA, TOTAL,
UFG-LFP, UNIBAIL RODAMCO,...



FONDATION
CROISSANCE
RESPONSABLE
INSTITUT DE FRANCE

| 203, rue du faubourg Saint-Honoré | 75008 Paris |
| Tél. : 01 45 63 71 04 | www.croissance-responsable.fr | Edition 2011 |